



Nouvelle étude Citrix sur le télétravail

Le télétravail adopté par plus de 70% des cadres et dirigeants de PME françaises

Citrix dévoile de nouveaux résultats de son étude sur les tendances d'adoption et la perception du télétravail chez les cadres et managers des PME françaises

Un an et demi après l'introduction du télétravail dans le Code du Travail, la majorité des managers et cadres dirigeants français ont saisi l'opportunité de télétravailler. C'est ce que révèlent les résultats des questions posées uniquement au panel français au cours de l'étude Citrix menée par YouGov en avril 2013.

De plus en plus de managers français adoptent le travail à distance et le permettent au sein de leurs équipes. Les modes de travail mobiles ont en effet beaucoup de potentiel, pour diverses raisons : des temps de transport domicile-travail conséquents pour la plupart des Français (supérieurs à 45 minutes pour 10% des Français, et pour 26% des Franciliens[i]), de nombreux embouteillages (les Français ont perdu en moyenne 37 heures par an dans les bouchons en 2012[ii]), mais également une augmentation de la configuration des bureaux en open space qui ne procurent pas toujours le calme nécessaire à certaines tâches (seulement 40% des employés travaillaient dans des bureaux individuels en 2011[iii]).

Tous ces facteurs dans notre quotidien professionnel favorisent le besoin de mettre en place des politiques de travail à distance, tant pour les employeurs que pour les employés. Ces mesures permettant parfois faire la différence auprès des employés : par exemple 15% seraient prêts à changer de travail pour réduire leur temps de transport[iv], preuve que des aménagements d'horaires et la possibilité de travailler à distance réglerait bien des problèmes.

La situation en France : le télétravail plébiscité

Un an et demi après son introduction dans le code du travail, le télétravail rencontre déjà un fort succès en France. L'enquête démontre en effet que [70 % des cadres dirigeants et managers des PME françaises ont aujourd'hui l'opportunité de télétravailler](#). Et la majorité d'entre eux le pratiquent de manière régulière (31 % au moins 4 jours par mois, 25 % jusqu'à trois jours par mois).

Autre signe de l'engouement pour le télétravail : seulement 12 % des personnes interrogées ne désirent pas en avoir la possibilité.

La perception des managers et cadres français : une question de confiance

L'une des principales conditions pour que le télétravail puisse se développer au sein des sociétés françaises reste son approbation par les cadres et managers, une situation propice en France : l'étude révèle que [plus des 2/3 des managers interrogés acceptent le télétravail au sein de leurs équipes](#).

28 % font entièrement confiance à leurs équipes, tandis que 33 % indiquent organiser au moins un point quotidien avec les personnes travaillant à distance.

Parmi les 29 % des managers défavorables au télétravail, [16% le justifient par le fait qu'ils ont besoin de voir leurs équipes physiquement](#), et [8% craignent que leurs équipes ne puissent pas être aussi efficaces](#) qu'au sein des locaux physiques de l'entreprise.

Un atout pour les salariés et les PME : une approche gagnant-gagnant

Parmi les avantages les plus cités par les managers de PME, on retrouve notamment :

- [Une diminution du temps passé dans les transports](#) (cité par 63 % d'entre eux)
- [Une plus grande souplesse dans l'organisation de sa journée de travail](#) (46 %)
- [Une plus grande tranquillité et moins de distraction](#) (43 %)

Pour 16 % des personnes interrogées, le télétravail est aussi une [opportunité de travailler tout en pouvant s'occuper de leurs enfants](#).

La tendance du BYOD est réelle et est également reflétée dans les résultats français : [12 % apprécient le télétravail pour avoir la possibilité d'utiliser leurs propres outils informatiques](#).

« Les employés sont de plus en plus demandeurs de conditions de travail plus souples afin d'améliorer leur productivité mais également leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. 71 % des cadres interrogés ont en effet affirmé que le télétravail leur permet d'être autant voire plus productifs. Les entreprises doivent désormais agir et se pencher sur la volonté des équipes d'acquiescer des modes de travail de plus en plus flexibles », affirme Sophie Vandriessche, responsable grands comptes EMEA pour la division SaaS de Citrix.

« La législation et les technologies pour favoriser ces nouveaux modes de travail existent. L'adoption des outils de collaboration tels que la visioconférence, les réseaux sociaux d'entreprises et l'accès à distance au réseau de l'entreprise permettent de créer un environnement de travail plus flexible et réactif afin que les employés puissent travailler dans les mêmes conditions, qu'ils soient dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise. En fixant des politiques de travail flexibles claires, les entreprises peuvent améliorer la satisfaction de leurs clients, mais aussi leur productivité, tout en améliorant le bien-être de leurs employés. Avec cette approche, tout le monde est gagnant ! », conclut Sophie Vandriessche.

Certaines régions qui connaissent des problématiques de transport ont déjà pensé à des solutions. Plus tôt cette année, la SNCF a suggéré aux entreprises d'Ile-de-France de promouvoir des horaires de travail décalés afin de désengorger les transports en commun aux heures de pointe, entre 7h30 et 9h.

Enfin, des conditions de travail plus souples seront certainement davantage demandées par les employés, en raison de la réforme scolaire passée par le gouvernement en cette rentrée, et qui demandera aux parents davantage de flexibilité.

#####

Le reste des résultats de l'étude ont été diffusés début juin 2013 et sont disponibles via les deux communiqués de presse : [Résultats français](#), [Résultats internationaux](#).

Par ailleurs, une infographie présentant ces résultats est également disponible [ici](#).

Méthodologie :

L'enquête a été réalisée par YouGov pour le compte de Citrix, auprès de 201 dirigeants de PME de moins de 250 employés entreprises, entre le 22 et le 29 avril 2013.

[i] Source: Ifop survey for Metro and JOBaProximité.com, 2013

[ii] Source: Scorecard report from INRIX, [scorecard.inrix.com](#), 2012

[iii] Source: TNS-Sofres survey for the « Observatoire de la qualité de vie au bureau », 2011

[iv] Source: Ifop survey for Metro and JOBaProximité.com, 2013

Suivez-nous en ligne :

- Twitter: [@CitrixFrance](#), [@CitrixOnline](#)
- [Citrix sur Facebook](#)

###

A propos de Citrix

Citrix (NASDAQ:CTXS) est la société de cloud computing qui donne les clés de la mobilité, en permettant aux utilisateurs de travailler et de collaborer en tous lieux et d'accéder aux applications et données sur n'importe quel appareil récent aussi facilement que s'ils étaient à leur bureau, le tout facilement et en toute sécurité.

Les solutions Citrix aident les équipes informatiques et les fournisseurs de services à concevoir des offres de clouds ultraperformantes, flexibles et abordables, en tirant parti des technologies de réseau et de virtualisation. Avec ses solutions cloud leaders sur le marché dans le domaine de la mobilité, la virtualisation de postes de

travail, les réseaux, les plates-formes de cloud, la collaboration et le partage de données, Citrix aide les organisations de toutes tailles à être suffisamment proactives et agiles pour réussir dans un monde toujours plus mobile et dynamique.

Les produits Citrix ont été adoptés par plus de 260 000 structures et comptent au moins 100 millions d'utilisateurs dans le monde. Citrix a généré un chiffre d'affaires annuel de 2,59 milliards de dollars en 2012.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.citrix.com.

Contacts Presse Hotwire – COLFrance@hotwirepr.com
Lucille Dernicourt – 01 43 12 55 67 – Lucille.Dernicourt@hotwirepr.com
Marine Géraud – 01 43 12 55 73 – Marine.Geraud@hotwirepr.com
Alexis Bletsas – 01 43 12 55 71 – Alexis.Bletsas@hotwirepr.com

###

For Citrix Investors

This release contains forward-looking statements which are made pursuant to the safe harbor provisions of Section 27A of the Securities Act of 1933 and of Section 21E of the Securities Exchange Act of 1934. The forward-looking statements in this release do not constitute guarantees of future performance. Those statements involve a number of factors that could cause actual results to differ materially, including risks associated with the impact of the global economy and uncertainty in the IT spending environment, revenue growth and recognition of revenue, products and services, their development and distribution, product demand and pipeline, economic and competitive factors, the Company's key strategic relationships, acquisition and related integration risks as well as other risks detailed in the Company's filings with the Securities and Exchange Commission. Citrix assumes no obligation to update any forward-looking information contained in this press release or with respect to the announcements described herein.

The development, release, timing and combination of any features or functionality described for our products remains at our sole discretion and are subject to change without notice or consultation. The information provided is for informational purposes only and is not a commitment, promise or legal obligation to deliver any material, code or functionality and should not be relied upon in making purchasing decisions or incorporated into any contract.

Citrix, GoToMeeting, GoToTraining, GoToWebinar, HDFaces, Podio and Citrix ShareFile are trademarks of Citrix Systems, Inc. or a subsidiary thereof, and are or may be registered with the United States Patent and Trademark Office. All other trademarks and registered trademarks are property of their respective owners.

iPad and iPhone are trademarks of Apple Inc., registered in the United States and other countries. Android is a trademark of Google Inc.

The trademark Blackberry Playbook is owned by Research In Motion Limited and is registered in the United States and may be pending or registered in other countries. Citrix is not endorsed, sponsored, affiliated with or otherwise authorized by Research In Motion Limited.

This email was sent to marine.geraud@hotwirepr.com

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Hotwire · Hotwire France · 51 rue Le Peletier · Paris 75009

MailChimp



| www.hotwirepr.com

51, Rue le Peletier | Paris 75009
d: t: +33 1 43 12 55 55 m:



NEWS: Hotwire has been named the [Best Regional Specialist Consultancy to Work For](#) by the Holmes Report.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet email, merci.